

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

22, RUE DE LONDRES, PARIS (IX^e)

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :

CEFI-118-PARIS

TÉLÉPHONE : TRINITÉ 41-58

PARIS, LE 2 Novembre 1944

TOUTE LA CORRESPONDANCE
ET LES
MANDATS DOIVENT ÊTRE ADRESSÉS A
M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

*Prière de ne traiter qu'un seul objet
par lettre.*

R.R.

Monsieur Julien LELEU
ENTENTE VENDOMOISE P.L.V.-P.V.
Route de Blois
VENDOME
(Loir et Cher)

Cher Monsieur,

DEMANDE DE DISSOLUTION DE L'ENTEN-
TE VENDOMOISE P.L.V. - P.V. - Nous avons
bien reçu votre lettre du 16 écoulé grou-
pant les lettres du 5 écoulé/di PATRONAGE
LAIQUE VENDOMOIS et de la PATRIOTE VENDO-
MOISE. Dans ces différentes lettres vous
nous demandez de prononcer la dissolution
de l'entente intervenue le 6 Mars 1944.

Nous en déduisons malgré toutes
les confusions que nous relevons dans le
dossier que les directions des deux ancien-
nes sociétés sont d'accord pour nous de-
mander de modifier le titre homologué le
6 Mars 1944 : ENTENTE VENDOMOISE P.L.V. -
P.V. en celui de PATRONAGE LAIQUE VENDO-
MOIS puisque seule cette dernière socié-
té pratiquerait le football. Nous n'a-
vons donc plus à connaître les ententes
passées les 17 Février et 6 Mars 1944 ni
même les deux anciennes sociétés qui fi-
guraient sur nos contrôles avant 1940.

En résumé nous ferons figurer
sur nos livres le changement de titre
de l'ENTENTE VENDOMOISE P.L.V. - P.V. en

...

celui de PATRONAGE LAIQUE VENDOMOIS , et nous procéderons à la radiation de LA PATRIOTE VENDOMOISE.

Il serait vraiment souhaitable que l'assemblée générale de ces deux sociétés prononce dans la légalité ce qu'elles ont l'intention de faire et qu'après cela la ou les sociétés survivantes du point de vue du football veuillent bien vous adresser leurs statuts ainsi que la composition de leur bureau.

Veillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

H. Delaunay